SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 02 JUILLET 2018
DE 10 H 00 à 12 H 00

DELIBERATION N° 2018 – 24

Objet : Adoption du compte administratif 2017

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de son Président, Franck DHERSIN, le 02 juillet 2018,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Budget Primitif 2017 voté le 13 Mars 2017,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2017, adoptées jusqu'à ce jour,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

DRCT
04 JUIL. 2018
PRÉFECTURE DU NORD

DECIDE

D'adopter le compte administratif pour l'année 2017, figurant en annexe de la présente délibération, qui présente un excédent global cumulé en fonctionnement de 3 961 881.59€ et un excédent global cumulé en investissement de 1 914 516.55 €

Le résultat annuel de l'exercice 2017 présente un excédent en fonctionnement de 821 328.97 € et un excédent en investissement de 1 861 142.06 €.

Le Président,

Franck DHERSIN

Correspondance administrative : SYNDICAT HAUTS-DE-FRANCE MOBILITES - Siège de Région - 151 Avenue du Président HOOVER 59555 LILLE CEDEX - Email : berangere.courty@smirtnpdc.fr - téléphone : 03 20 14 62 00

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département: NORD
PAIERIE REGIONALE
SMIRT

DRCT
04 JUIL. 2018
PRÉFECTURE DU NORD

NUMÉRO SIRET : 200023505-00015

POSTE COMPTABLE : 059080

Commune entre 500 et 3 500 hab.

COMPTE ADMINISTRATIF

Voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

Année 2017

Nord France Informatique - 59310 MOUCHIN

Département: NORD
PAIERIE REGIONALE
SMIRT

C.A. 2017

SOMMAIRE

	Département: NORD PAIERIE REGIONALE SMIRT	**C.A. 2017**

SOMMAIRE

	C2 Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 Liste des organismes de regroupement auxquels adhere la commune ou l'établissement		X
	C3.2 Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 Identification des flux croisés		X
	D Décisions en matière des taux - Arrêté et signatures		X
	D1 Décisions en matière de taux		X
	D2 Signatures		X

INSEE : -SMIRT

I - INFORMATIONS GENERALES

I

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

INFORMATIONS STATISTIQUES	Valeurs
Population Totale (colonne h du recensement INSEE)	0
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	0.00	0.00
2	Produits des impositions directes par habitant	0.00	0.00
3	Recettes réelles de fonctionnement par habitant	0.00	0.00
4	Dépenses d'équipement brute par habitant	0.00	0.00
5	En cours de la dette par habitant	0.00	0.00
6	Dotation Globale de Fonctionnement par habitant	0.00	0.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal défini à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figure sur la fiche de préparation de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainqi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus. (cf articles L 2313-1, L 2313-2, R 2313-1, R 2313-2 et R 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les rations prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.
(3) il convient d'indiquer les moyennes de la cotégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirés les informations (statistiques de la direction générale des collectivité locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

POUR MEMOIRE (1)

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement;
- avec les chapitres 'Opérations d'équipement' de l'état III B3;
- avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

Sans objet

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement,sans chapitres de dépense 'Opération d'équipement'.

III - Les provisions sont :(3)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

(1) Rappeler les modalités au vote du budget

(2) à complèter par 'du chapitre' ou 'de l'article'.

(3) rayer la mention inutile

INSEE : -SMIRT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 547 554.82	G 2 368 883.79
	Section d'investissement	B 1 036 907.17	H 2 898 049.23
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N - 1	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 3 140 552.62 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 53 374.49 (si excédent)
		=	=
	TOTAL (réalisations + reports)	2 584 461.99 =A+B+C+D	8 460 860.13 =G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N + 1	=E+F	=K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E 1 547 554.82	=G+I+K 5 509 436.41
	Section d'investissement	=B+D+F 1 036 907.17	=H+J+L 2 951 423.72
	TOTAL CUMULE	2 584 461.99 =A+B+C+D+E+F	8 460 860.13 =G+H+I+J+K+L

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	DEPENSES	RECETTES
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 2311-11 du CGCT).

INSEE : -SMIRT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 168 762.66	1 128 278.41			40 484.25
012	Charges de personnel et frais assimilés	519 031.33	339 588.26			179 443.07
014	Atténuation de produits					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	67 501.00	67 001.00			500.00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (Ar					
	Total des dépenses de gestion courante	1 755 294.99	1 534 867.67			220 427.32
66	CHARGES FINANCIÈRES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 000.00	256.81			8 743.19
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET (1)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 764 294.99	1 535 124.48			229 170.51
023	Virement à la section d'investissement (2)	289 998.32				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	12 430.35	12 430.34			0.01
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (2)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		302 428.67	12 430.34			0.01
	TOTAL	2 066 723.66	1 547 554.82			229 170.52

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0.00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges					
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET					
73	IMPÔTS ET TAXES	1 350 000.00	1 627 781.42			- 277 781.42
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	689 779.12	735 494.13			-45 715.01
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		5 608.24			-5 608.24
	Total des recettes de gestion courante	2 039 779.12	2 368 883.79			- 329 104.67
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET (1)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 039 779.12	2 368 883.79			- 329 104.67
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (2)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
	TOTAL	2 039 779.12	2 368 883.79			- 329 104.67

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0.00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) D 023 = R 021; DI 040=RF 042; RI 040= DF 042 ; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(3) Les lignes de reports ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)
(4) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisé pour les seules opérations d'aménagements (Lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation iitiale au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)
(8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Comptes de stocks et encours (4)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	Subventions d'équipement versées				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 400.00	893.61		5 506.39
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (5)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 421 113.36	1 036 013.56		3 385 099.80
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	4 427 513.36	1 036 907.17		3 390 606.19
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES				
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE (6)				
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières				
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)				
Total des dépenses réelles d'investissement		4 427 513.36	1 036 907.17		3 390 606.19
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (2)				
041	Opérations patrimoniales (2)				
Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	4 427 513.36	1 036 907.17		3 390 606.19
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(3) 0.00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Comptes de stocks et encours (4)				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 238 146.90			1 238 146.90
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	2 885 618.99	2 885 618.89		0.10
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	Subventions d'équipement versées				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (5)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement	4 123 765.89	2 885 618.89		1 238 147.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	7 362.34			7 362.34
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (8)				
138	Subventions d'investissement				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE (6)				
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
024	Produits de cessions d'immobilisations				
	Total des recettes financières	7 362.34			7 362.34
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)				
Total des recettes réelles d'investissement		4 131 128.23	2 885 618.89		1 245 509.34
021	Virement de la section de fonctionnement (2)	289 998.32			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (2)	4 986.81	12 430.34		-7 443.53
041	Opérations patrimoniales (2)				
Total des recettes d'ordre d'investissement		294 985.13	12 430.34		-7 443.53
	TOTAL	4 426 113.36	2 898 049.23		1 238 065.81
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(3) 0.00			

INSEE : -SMIRT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

Chap.	FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général		1 128 278.41		1 128 278.41
012	Charges de personnel et frais assimilés		339 588.26		339 588.26
014	Atténuation de produits				
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS	(3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		67 001.00		67 001.00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (Ar	(4)			
66	CHARGES FINANCIÈRES		256.81		256.81
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			12 430.34	12 430.34
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
71	PRODUCTION STOCKEE	(3)			
	Dépenses de fonctionnement - Total		1 535 124.48	12 430.34	1 547 554.82

Pour information **D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1**			0.00

Chap.	INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (sauf 1688 non budgétaire)				
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE				
	Total des Opérations d'équipement				
19	NEUTRALISATIONS ET REGULARISATIONS D'OPERATION				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(6)			
204	Subventions d'équipement versées				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(6)	893.61		893.61
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION	(6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	(6)	1 036 013.56		1 036 013.56
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS				
29	Provisions pour dépréciation des immobilisatio	(5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-	(5)			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	(7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti	(5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan	(5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)				
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS				
35	STOCKS DE PRODUITS				
	Dépenses d'Investissement - Total		1 036 907.17		1 036 907.17

Pour information **D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1**			0.00

(1) Y compris les opérations relatives aux rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 hab.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèce au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recettes, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II

B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV			
71	PRODUCTION STOCKEE			
72	Production immobilisée			
73	IMPÔTS ET TAXES	1 627 781.42		1 627 781.42
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	735 494.13		735 494.13
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 608.24		5 608.24
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes de fonctionnement - Total	2 368 883.79		2 368 883.79

Pour information **R 002 Excédent de fonctionnement Reporté de N-1**			

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES			
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (sauf 1688 non budgétaire)	2 885 618.89		2 885 618.89
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE			
19	NEUTRALISATIONS ET REGULARISATIONS D'OPERATION (5)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		12 430.34	12 430.34
29	Provisions pour dépréciation des immobilisatio (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN- (5)			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
	Recettes d'Investissement - Total	2 885 618.89	12 430.34	2 898 049.23

Pour information **R 001 Solde d'exécution positif Reporté de N-1**			

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	**Charges à caractère général**	1 168 762.66	1 128 278.41			40 484.25
60.	**ACHATS ET VARIATION DE STOCKS**	5 886.00	14 353.85			-8 467.85
601	**Achats stockés - Matières premières (et fourni**					
6011	Matières premières et fournitures autres que t					
6015	Terrains à aménager					
602	**Achats stockés - Autres approvisionnements**					
6021	Matières consommables					
60221	Combustibles et carburants					
60222	Produits d'entretien					
60224	Fournitures administratives					
60228	Autres fournitures consommables					
6023	Alimentation					
6032	**Variation des stocks des autres approvisionnem**					
604	**Achats d'études, prestations de services**					
6041	Achats d'études					
6042	Achats des prestations de services					
6045	Achats d'études, prestations de services (terr					
605	**Achat de matériel, équipements et travaux**					
606	**Achats non stockés de matières et fournitures**	5 886.00	14 353.85			-8 467.85
6061	Fournitures non stockables	3 946.00				3 946.00
60611	Eau et assainissement		10 169.98			-10 169.98
60612	Energie - Electricité					
60618	Autres fournitures	740.00	949.88			- 209.88
60623	Alimentation					
60624	Produits de traitement					
60628	Autres fournitures non stockées	200.00				200.00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement		69.57			-69.57
60631	Fournitures d'entretien		1 491.90			-1 491.90
60632	Fournitures de petit équipement	1 000.00	1 672.52			- 672.52
6064	Fournitures administratives					
6068	Autres matières et fournitures					
607	**Achats de marchandises**					
6078	Autres marchandises					
61	**SERVICES EXTÉRIEURS**	1 031 868.51	974 908.49			56 960.02
611	Contrats de prestations de services	962 729.01	896 200.70			66 528.31
6132	Locations immobilières	60 600.00	52 436.24			8 163.76
6135	Locations mobilières		105.00			- 105.00
614	Charges locatives et de copropriété		7 220.62			-7 220.62
61522	Bâtiments					
61558	Autres biens mobiliers					
6156	Maintenance	2 500.00	5 497.57			-2 997.57
6161	Multirisques	4 091.50	4 091.51			-0.01
617	Etudes et recherches		8 640.00			-8 640.00
6182	Documentation générale et technique	448.00	437.85			10.15
6184	Versements à des organismes de formation					
6185	Frais de colloques et séminaires	1 500.00	279.00			1 221.00
6188	Autres frais divers					
619	Rabais, Remises et Ristournes obtenus sur serv					

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
62.	**AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS**	131 008.15	139 016.07			-8 007.92
622	**Rémunérations d'intermédiaires et honoraires**	20 700.00	8 563.97			12 136.03
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	700.00	43.97			656.03
6226	Honoraires	20 000.00	8 520.00			11 480.00
6227	Frais d'actes et de contentieux					
623	**Publicité, publications, relations publiques**	25 500.00	3 007.60			22 492.40
6231	Annonces et insertions	4 000.00	2 160.00			1 840.00
6232	Fêtes et cérémonies	1 500.00	847.60			652.40
6236	Catalogues et imprimés					
6237	Publications	10 000.00				10 000.00
6238	Divers	10 000.00				10 000.00
625	**Déplacements, missions et réceptions**	2 000.00	563.93			1 436.07
6251	Voyages et déplacements	1 000.00	194.28			805.72
6256	Missions	1 000.00	369.65			630.35
626	**Frais postaux et frais de télécommunications**	8 000.00	8 852.03			- 852.03
6261	Frais d'affranchissement		730.12			- 730.12
6262	Frais de télécommunications	8 000.00	8 121.91			- 121.91
627	**Services bancaires et assimilés**	7 760.00				7 760.00
628	**Divers**	67 048.15	118 028.54			-50 980.39
6281	Concours divers (cotisations...)	11 146.00	805.80			10 340.20
6283	Frais de nettoyage des locaux	9 302.15	13 197.44			-3 895.29
6284	Redevances pour services rendus					
62871	A la collectivité de rattachement					
62878	A d'autres organismes	46 600.00	104 025.30			-57 425.30
635	**Autres impôts, taxes et versements assimilés (**					
63512	Taxes foncières					
63513	Autres impôts locaux					
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	519 031.33	339 588.26			179 443.07
621	**Personnel extérieur au service**	114 331.33				114 331.33
6215	Personnel affecté par la collectivité de ratta					
6218	Autre personnel extérieur	114 331.33				114 331.33
633	**Impôts, taxes et versements assimilés sur rému**	4 700.00	2 286.94			2 413.06
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		139.00			- 139.00
6336	Cotisations au centre national et aux centres	4 700.00	2 147.94			2 552.06
64	**CHARGES DE PERSONNEL**	400 000.00	337 301.32			62 698.68
64111	Rémunération principale	400 000.00	116 776.96			283 223.04
64131	Rémunération		128 866.86			- 128 866.86
6451	Cotisations à l'URSSAF.		46 982.00			-46 982.00
6453	Cotisations aux caisses de retraite		29 428.44			-29 428.44
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		7 426.00			-7 426.00
6455	Cotisations pour assurance du personnel		137.76			- 137.76
6456	Versement au F.N.C du supplément familial					
6471	Prestations versées pour le compte du F.N.A.L.					
6475	Médecine du travail, pharmacie		69.00			-69.00
6488	Autres charges		7 614.30			-7 614.30
014	**Atténuation de produits**					
739	**Reversement et restitution sur impôts et taxes**					
73942	Reversements de taxes et part. urban. Et envir					

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**	67 501.00	67 001.00			500.00
6532	Frais de mission des maires et conseillers	500.00				500.00
65735	Groupement collect. et collect. statut particu	14 001.00				14 001.00
657358	Autres groupements		14 001.00			-14 001.00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations	53 000.00	53 000.00			
	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	1 755 294.99	1 534 867.67			220 427.32
66	**CHARGES FINANCIÈRES** (b)					
66111	Intérêts réglés à l'échéance					
66112	Intérêts, rattachement des ICNE					
661131	Aux communes membres du GFP					
661138	A d'autres tiers					
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts cré					
6616	Intérêts bancaires et sur opérations de financ					
6618	Intérêts des autres dettes					
67	**CHARGES EXCEPTIONNELLES** (c)	9 000.00	256.81			8 743.19
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	4 000.00				4 000.00
6712	Amendes fiscales et pénales		35.00			-35.00
6745	Subventions aux personnes de droit privé					
678	Autres charges exceptionnelles	5 000.00	221.81			4 778.19
022	**Dépenses imprévues** (e)					
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 764 294.99	1 535 124.48			229 170.51
023	**Virement à la section d'investissement**	289 998.32				
042	**Opérations d'ordre de transfert entre sections** (4)	12 430.35	12 430.34			0.01
6811	**Dotations aux amortissements des immobilisatio**	12 430.35	12 430.34			0.01
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE L'INVEST.	302 428.67	12 430.34			0.01
043	**Opérations d'ordre à l'intérieur de la section** (7)					
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	302 428.67	12 430.34			0.01
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 066 723.66	1 547 554.82			229 170.52

Pour Information	
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du 66112 sera négatif
(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040
(5) dont 675 et 676.
(6) Si la collectivité a opté pour les prévisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	**Atténuation de charges**					
619	**Rabais, Remises et Ristournes obtenus sur serv**					
629	**Rabais, remises, ristournes sur serv. extérieu**					
64.	**CHARGES DE PERSONNEL**					
6419	**Remboursements sur rémunérations du personnel**					
6459	**Remboursements sur charges de sécurité sociale**					
6479	**Remboursement sur autres charges sociales**					
70	**PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV**					
7024	Remboursement forfaitaire T.V.A.					
70388	Autres redevances et recettes diverses					
70878	par d'autres redevables					
73	**IMPÔTS ET TAXES**	1 350 000.00	1 627 781.42			- 277 781.42
7318	Autres impôts locaux ou assimilés					
7342	Versement de transport	1 350 000.00	1 627 781.42			- 277 781.42
74	**DOTATIONS ET PARTICIPATIONS**	689 779.12	735 494.13			-45 715.01
74718	Autres	22 400.00				22 400.00
7472	Régions	333 689.56	342 045.57			-8 356.01
7473	Départements	83 422.40	85 511.44			-2 089.04
74758	Autres groupements	139 706.51	141 602.33			-1 895.82
7478	Autres organismes	110 560.65	138 971.80			-28 411.15
748381	Compensation relèv. seuil pers. assuj. transpo		27 362.99			-27 362.99
75	**AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**		5 608.24			-5 608.24
758	Produits divers de gestion courante		5 608.24			-5 608.24
	RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)	2 039 779.12	2 368 883.79			- 329 104.67
77	**PRODUITS EXCEPTIONNELS**					
773	Mandats annulés (émis au cours d'exercices ant					
7788	Produits exceptionnels divers					
78	**REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS**					
7811	Reprises sur amortissements des immobilisation					
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	2 039 779.12	2 368 883.79			- 329 104.67
042	**Opérations d'ordre de transfert entre sections** (3)					
79.	**TRANSFERTS DE CHARGES**					
796	**Transferts de charges financières**					
797	**Transferts de charges exceptionnelles**					
043	**Opérations d'ordre à l'intérieur de la section** (6)					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					

INSEE : -SMIRT

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 039 779.12	2 368 883.79			- 329 104.67

Pour Information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040
(4) dont 776.
(5) Si la collectivité a opté pour les prévisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	**Comptes de stocks et encours**				
21	**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**	6 400.00	893.61		5 506.39
2135	Installations générales, agencements, aménagem				
21538	Autres réseaux				
21735	Installations générales, agencements, aménagem				
217533	Réseaux câblés				
2181	Installations générales, agencements et aménag				
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 400.00			1 400.00
2184	Mobilier		893.61		- 893.61
23	**IMMOBILISATIONS EN COURS**	4 421 113.36	1 036 013.56		3 385 099.80
2313	Constructions				
2315	Installations, matériel et outillage technique	4 421 113.36	1 036 013.56		3 385 099.80
	Total des dépenses d'équipement	4 427 513.36	1 036 907.17		3 390 606.19
10	**DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES**				
10222	F.C.T.V.A.				
13	**SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**				
16	**EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES**				
1641	Emprunts en euros				
27	**AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**				
275	Dépôts et cautionnements versés				
020	**Dépenses imprévues**				
	Total des dépenses financières				
040	**Opérations d'ordre de transfert entre section (4)**				
19	**NEUTRALISATIONS ET REGULARISATIONS D'OPERATION**				
28	**AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS**				
28181	**Installations générales, agencements et aménag**				
041	**Opérations patrimoniales (7)**				
	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE				
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 427 513.36	1 036 907.17		3 390 606.19

Pour Information **D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1**	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir III B3 pour le détail des opérations d'équipement
(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers
(4) Cf Définition du chapitre d'opération d'ordre DI 040 = RF 042
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) dont 192 ;
(7) Cf Définition du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041

INSEE : -SMIRT

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	**Comptes de stocks et encours**	1 238 146.90			1 238 146.90
13	**SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**				
1321	Etat et établissements nationaux				
1323	Départements	2 885 618.99	2 885 618.89		0.10
16	**EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES**	2 885 618.99	2 885 618.89		0.10
1641	Emprunts en euros	4 123 765.89	2 885 618.89		1 238 147.00
	Total des recettes d'équipement	7 362.34			7 362.34
10	**DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES**	7 362.34			7 362.34
10222	F.C.T.V.A.				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	7 362.34			7 362.34
	Total des recettes financières	4 131 128.23	2 885 618.89		1 245 509.34
	TOTAL DES OPERATIONS REELLES	289 998.32			
021	**Virement de la section de fonctionnement**	4 986.81	12 430.34		-7 443.53
040	**Opérations d'ordre de transfert entre section (3)**				
2183	**Matériel de bureau et matériel informatique**				
2184	**Mobilier**	4 986.81			4 986.81
28	**AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS**		766.13		- 766.13
28181	**Installations générales, agencements et aménag**		6 821.17		-6 821.17
28183	**Matériel de bureau et matériel informatique**		4 843.04		-4 843.04
28184	**Mobilier**				
28283	**Matériel de bureau et matériel informatique**	4 986.81	49 721.36		-44 734.55
	TOTAL PRELEVEMENT DU FONCTIONNEMENT				
041	**Opérations patrimoniales (5)**	294 985.13	49 721.36		-44 734.55
	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE				
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 426 113.36	2 935 340.25		1 200 774.79

Pour Information **R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1**	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers
(3) Cf Définition du chapitre d'opération d'ordre RI 040 = DF 042
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf Définition du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041

IV - ANNEXES

IV

ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour-sements (6)	Profil d'amort-issement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	taux actuariel					
164 - Emprunts auprès d'établissements de crédit														
A SAISIR - FINANCEMENT CENTRALE	CAISSE D EPARGNE ET DE PREVOYANC	20/11/2016	20/12/2016	01/04/2018	3 880 000.00	F		0.950	0.950		A	C	N	A-1
TOTAL					3 880 000.00									
TOTAL GENERAL					3 880 000.00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, Indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variables; C : complexe (c'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme l'addition d'un taux usuel de référence et d'une marge en pourcentage)
(4) Mentionner le ou les index (ex : Euribor 3 mois ...);
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle; M : mensuelle; B : bimestrielle; S : semestrielle; T : trimestrielle; X : autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											I.C.N.E. de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt: Type de taux (12)	Taux d'intérêt: Index (13)	Taux d'intérêt: Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Annuité de l'exercice: Capital	Annuité de l'exercice: Charges d'intérêt (15)	Annuité de l'exercice: Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 - Emprunts auprès d'établissements de crédit												
A SAISIR - FINANCEMENT CENTRALE	N	0.00		3 880 000.00	13.00	F		0.950	0.00	0.00		4 336.47
TOTAL		0.00		3 880 000.00					0.00	0.00		4 336.47
TOTAL GENERAL		0.00		3 880 000.00					0.00	0.00		4 336.47

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture"
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêts : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est à dire un taux qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage)
(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année
(14) taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(15) Il s'agit des intérêts du au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE l'ENCOURS

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Type de structure de l'emprunt / Type d'indice sous-jacent		1 - Indices en Euros.	2 - Indices inflation française ou zone Euro ou écart entre ces indices.	3 - Ecarts d'indices zone Euro.	4 - Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone Euro.	5 - Ecarts d'indices hors zone Euro	6 - Autres indices
A - Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel).	Nombre de Produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100.00					
	Montant en Euros	3 880 000.00					
B - Barrière simple. Pas d'effet levier.	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
C - Option d'échange (swaption)	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
D - Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé.	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
E - Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
F - Autres types de structure	Nombre de Produits						0
	% de l'encours						
	Montant en Euros						

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENT

A3

A 3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibérations du
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an article R 2321-1 du CGCT) : 1 000.00	17/12/2013

PROCEDURE AMORTISSEMENT	Biens ou catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Divers	0	
Linéaire	Bâtiments légers	0	
Linéaire	Bâtiments ordinaires	0	
Linéaire	Matériels de transport	0	
Linéaire	Infrastructure des voies	0	
Linéaire	Machines et matériels divers	0	

DRCT
04 JUIL. 2018
PRÉFECTURE DU NORD

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice	Réalisations
	Ressources propres externes (a)	7 362.34	
1022	**Fonds d'investissement**	7 362.34	
10222	F.C.T.V.A.	7 362.34	
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	294 985.13	12 430.34
28	**AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS**	4 986.81	12 430.34
28181	Installations générales, agencements et aménag		766.13
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		6 821.17
28184	Mobilier		4 843.04
28283	Matériel de bureau et matériel informatique		
021	**Virement de la section de fonctionnement**	289 998.32	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres	12 430.34		53 374.49		65 804.83

		Montant
Dépenses à recouvrir par des ressources propres	II	
Ressources propres disponibles	IV	65 804.83
Solde	V = IV-II (3)	65 804.83

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(3) Indiquer le signe algébrique

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNTS

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
- Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II 2 368 883.79

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II

1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT
2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT
3) Les garanties d'emprunts accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 427 513.36	1 036 907.17		3 390 606.19
RECETTES	4 479 487.85	2 898 049.23		1 581 438.62
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 066 723.66	1 547 554.82		519 168.84
RECETTES	5 180 331.74	2 368 883.79		2 811 447.95

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 427 513.36	1 036 907.17		3 390 606.19
RECETTES	4 479 487.85	2 898 049.23		1 581 438.62
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 066 723.66	1 547 554.82		519 168.84
RECETTES	5 180 331.74	2 368 883.79		2 811 447.95
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	6 494 237.02	2 584 461.99		3 909 775.03
TOTAL GENERAL DES RECETTES	9 659 819.59	5 266 933.02		4 392 886.57

D2 - ARRÊTÉS - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 41

Nombre de membres présents 34

Nombre de suffrages exprimés 34

VOTES :

Contre ~~/~~ Abstentions ~~/~~ Pour 34

Date de convocation : 22/6/2018

Présenté par LE PRESIDENT,

A LILLE, le - 2 JUIL. 2018

LE PRESIDENT,

Délibéré par comite syndical réuni en session Ordinaire

A LILLE, le - 2 JUIL. 2018

Les membres du mite syndical,

DRCT

04 JUIL. 2018

PRÉFECTURE DU NORD

Franck DHERSIN

Président du SMIRT

Certifié exécutoire par LE PRESIDENT, compte tenu de la réception en _____ préfecture, le - 2 JUIL. 2018 et de la publication le 9/7/2018

A LILLE, le 2/7/2018

Franck DHERSIN

Président du SMIRT

SYNDICAT HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 02 JUILLET 2018
DE 10 H 00 à 12 H 00

DELIBERATION N° 2018 - 25

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2017

Le Comité Syndical du Syndicat Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de son Président, Franck DHERSIN, le 02 Juillet 2018,

Vu le Budget Primitif 2017 voté le 13 Mars 2017,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2017, adoptées jusqu'à ce jour,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

DRCT
04 JUIL. 2018
PREFECTURE DU NORD

CONSIDERANT

Que le compte administratif 2017 est conforme au compte de gestion 2017,
Que le compte administratif 2017 a été adopté,
Que le compte administratif 2017 présente les caractéristiques suivantes :

RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	
En section d'Investissement	
Titre émis : 2 898 049.23 € Mandats émis : 1 036 907.17€ Excédent de : 1 861 142.06 €	Résultat reporté : 53 374.49 € Résultat Cumulé : 1 914 516.55 €
Restes à réaliser en dépenses de 0 €	
Soit un besoin de financement 0 €	
En section de Fonctionnement	
Titre émis : 2 368 883.79€ Mandats émis : 1 547 554.82 € Excédent de 821 328.97 €	Résultat reporté :3 140 552.62 € Résultat Cumulé : 3 961 881.59 €
Résultat cumulé	
Investissement : 1 914 516.55 €	**Fonctionnement : 3 961 881.59 €**

DECIDE

- D'affecter le résultat de fonctionnement en totalité en report à nouveau créditeur (ligne 002) soit la somme d'un montant de 3 961 881.59€.

- D'acter le résultat d'investissement en totalité d'un report à nouveau créditeur d'un montant de 1 914 516.55 € (ligne 001)

Le Président,

Franck DHERSIN

Correspondance administrative : Syndicat Hauts-de-France Mobilités- Siège de Région - 151 Avenue du Président HOOVER 59555 LILLE CEDEX - Email : berangere.courty@smirtnpdc.fr - téléphone : 03 20 14 62 00

SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 02 JUILLET 2018
DE 10 H 00 à 12 H 00

DELIBERATION N° 2018 - 26

Objet : Subvention à la Communauté Urbaine d'Arras pour l'installation d'un service d'autopartage à titre expérimental.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de Monsieur Franck DHERSIN, le 02 Juillet 2018,

Vu le code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités modifiés ce jour,

Vu le rapport d'orientation budgétaire du 8 février 2018,

Vu le Budget Primitif 2018 du 26 Mars 2018,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération 2017-17 du 16 juin 2017 et la convention signée avec la CUA le 1er décembre 2017 actant une expérimentation de l'autopartage sur le territoire de la CUA pendant une durée de 18 mois,

Considérant

- La prise en charge de 50% du coût par le Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités sur le déploiement de quatre véhicules d'autopartage (2 électriques et 2 thermiques) à Arras dont deux véhicules de part et d'autre de la gare à destination des usagers du train ou du réseau urbain d'Arras.
- Le coût total du service pendant 18 mois de 126.009 € comme décrit en annexe.
- Le 1er versement de 14 001€ effectué à la CUA le 15 décembre 2017.

DECIDE

D'accorder à la Communauté Urbaine d'Arras une subvention d'un montant de 42 003 € au titre de l'exercice 2018 et d'un montant de 7 000 € au titre de la dernière période de janvier à février 2019 pour la prise en charge des deux véhicules de la station située à la gare d'Arras, soit un montant maximal de 50% du coût global de l'opération.

Le Président,

Franck DHERSIN

Correspondance administrative : Syndicat Hauts-de-France Mobilités - Siège de Région - 151 Avenue du Président HOOVER 59555 LILLE CEDEX - Email : berangere.courty@smirtnpdc.fr - téléphone : 03 20 14 62 00

Fiche d'information – Délibération N°2018 - 26

En 2015, le Syndicat Mixte avait lancé un marché visant à équiper les 11 plus grandes gares du Nord et du Pas-de-Calais (hors territoire de la MEL) d'une station d'autopartage afin de renforcer leur caractère intermodal. Le service devait être exploité sous la marque commerciale « PassPass Autopartage ». Le Syndicat assurant l'ensemble des dépenses.

Un travail de repérage des emplacements de stationnement avait été réalisé par le Syndicat Hauts-de-France en lien avec les AOMD.

A l'issue de la consultation, le Syndicat a reçu une seule offre du réseau France Autopartage. Au regard des coûts extrêmement élevés en fonctionnement, il avait été convenu en CAO de ne pas attribuer ce marché.

La réflexion s'est cependant poursuivie avec les membres du Syndicat qui souhaitaient voir leur territoire équipé de ce service, notamment Arras et Saint-Omer.

Le Syndicat Mixte ne peut supporter seul le coût de ce service, il est donc important que l'AOMD y contribue financièrement en mobilisant son exploitant de transports collectifs. C'est donc Artis, l'exploitant du réseau de la Communauté Urbaine d'Arras qui met en œuvre ce nouveau service sur Arras, en partenariat avec l'opérateur Citiz déjà présent sur Lille. Afin d'arriver à un meilleur maillage garantissant une meilleure accessibilité de l'offre, deux stations ont été ouvertes l'une en gare, l'autre en cœur de ville. La CUA qui prend en charge financièrement les deux véhicules du centre-ville, a réalisé aussi le marquage au sol et la pose d'un totem pour identifier les stations.

Après adhésion préalable, les 4 véhicules sont disponibles 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Pour les usagers du TER, ils sont accessibles avec leur carte Pass Pass.

Le coût total du service d'autopartage de la CUA pendant 18 mois s'élève à 126.009 €, se décomposant comme suit :

- 2017 : + 28 002 € (exploitation du service de septembre à décembre 2017)
- 2018 : + 84 006 € (exploitation du service de janvier à décembre 2018)
- 2019 : + 14 001 € (exploitation du service de janvier à février 2019)

Le Syndicat assure le financement de 50 % du coût du service, correspondant au coût des deux stations situées aux abords de la gare SNCF. Dans ce cadre, il doit verser à la CUA les subventions suivantes :

- 2017 : + 14 001 €
- 2018 : + 42 003 €
- 2019 : + 7 000 €

Soit un total de 63 004€.